



DES ASSOCIATIONS DES GOLFEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 février 2021

Compte tenu de la situation sanitaire, l'A.G.O. se déroule en visioconférence.

Présents :

Guy APPERE, Jean-Louis DERASSE, Serge CHOQUET, Didier RELOT, Jean-Louis WILLEME, Jean-Pierre MONS, Franck TACAFRED, Philippe LOZAR, Christian CLAUX, Pascal RENAULT, François PHAL, Jean Luc WEISS.

Excusé : Alain TARRINI, Jacques CREEL, Didier LESCLAUZE.

Absents : Marie-Luce MALLET, Cyril BEYSSON.

Rapport d'activité

Que ce soit sur le plan régional ou national le peu de compétitions jouées ont conduit les ligues et la FFGOLF à déclarer cette année comme une année blanche.

Omnium 2020 : Serge fait le compte rendu de l'omnium qui s'est déroulé en Espagne

Rapport financier

Côté Finances : présenté par Philippe

Jean-Luc WEISS indique qu'il ne propose pas de bilan en raison d'une activité très limitée de la fédération et des clubs : pas de championnats nationaux, pas de déplacements des présidents pour l'exercice 2020... Il précise que la fédération dispose à ce jour de la somme de 12307 €.

Il ne propose pas non plus de budget prévisionnel. Les grands axes de celui-ci devront être définis lors de nos débats d'aujourd'hui et mis en forme conjointement avec Philippe qui lui succède dans le rôle de trésorier.

Franck TACAFRED propose que sa région, qui avait fait une avance de 2000 € à la Fédération, soit remboursée. Ce qui est acté, Jean-Luc fera un virement.

La presque totalité du solde actuel sera versé sur le compte ouvert prochainement par Philippe, Jean-Luc gardant une petite réserve afin de ne pas se trouver en défaut de paiement avec une opération tardive. Le reliquat sera versé plus tard.

Au regard des comptes, Jean-Luc et Jean-François, font remarquer que certaines régions ne sont pas à jour de leurs cotisations et que d'autres n'ont pas ajusté les leurs en fonction du nombre réel d'inscrits dans leur association en fin d'exercice.

Serge Choquet indique qu'il n'a pas versé sa quote-part en raison de la suspension presque totale d'activité et précise qu'en Auvergne, il ne demandera pas de cotisation à ses membres en 2021.

Jean-Pierre Mons, demande qu'il y ait une équité entre les régions qui ont payé et les autres.

La décision prise est que toutes les régions doivent se mettre à jour de leur cotisation pour 2020 et que pour l'année 2021, la quote-part sera divisée par 2.

Jean-François informera les Présidents de région qui sont dans ce cas.

Le Trésorier : Philippe LOZAR

Election des membres du comité directeurs :

Nos statuts prévoient que le tiers des membres du Comité Directeur doit être renouvelé chaque année. Pour 2021, le tiers sortant est représenté par François PHAL et un poste à pourvoir suite à la démission de Michel DEBAISIEUX. Philippe LOZAR a été élu en 2020 pour un an.

Nous avons reçu deux candidatures, celle de François PHAL et celle de Philippe LOZAR.

Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

Le comité directeur se réunit pour élire le bureau :

Président : Jean François JUST

Vice-président : Serge CHOQUET

Trésorier : Philippe LOZAR

Trésorier adjoint : Jean Luc WEISS

Secrétaire : Alain TARRINI

Secrétaire adjoint : Jacques CREEL

Membre : François PHAL

Projet de développement

L'année 2021 reste difficile à anticiper du fait de la crise sanitaire.

Nous espérons que les régions qualifiées en championnat de France pourront s'exprimer et que les autres pourront participer aux championnats régionaux.

L'omnium national est prévu en Pays de la Loire du 25 au 29 octobre 2021.

L'assemblée générale est close à 11 h 30 et le Président invite les membres du comité directeur élargi aux Présidents de régions à se réunir en Comité directeur.

Le Secrétaire : Alain TARRINI

P/O le Président : Jean François Just

